

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DES FAMILLES

Décret du 12 décembre 2023 portant nomination de la déléguée interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté - Mme RUBINSTEIN (Anne)

NOR : FAMC2333904D

Le Président de la République,

Sur le rapport de la Première ministre, de la ministre des solidarités et des familles et du ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion,

Vu la constitution, notamment son article 13 ;

Vu le décret n° 2017-1488 du 23 octobre 2017 modifié, instituant un délégué interministériel à la prévention et à la lutte contre la pauvreté ;

Le conseil des ministres entendu,

Décète :

Art. 1^{er}. – Mme Anne RUBINSTEIN est nommée déléguée interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté, à compter du 8 janvier 2024.

Art. 2. – La Première ministre, le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion, la ministre des solidarités et des familles sont responsables, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 12 décembre 2023.

EMMANUEL MACRON

Par le Président de la République :

La Première ministre,

ÉLISABETH BORNE

*La ministre des solidarités
et des familles,*

AUORE BERGÉ

*Le ministre du travail,
du plein emploi et de l'insertion,*

OLIVIER DUSSOPT